



ATELIER CITOYEN

**« Concilier se loger et garder des terres
pour se nourrir »**

Salle du Môle à Fillinges

Mercredi 12 février 2020

De 19h à 21 h

Participation sur inscription

auprès du Syndicat Mixte Cœur du Faucigny

contact@coeurdufaucigny.com ou tél. 04-50-35-55-85

Cet atelier sera suivi d'une collation

Parce qu'il est nécessaire d'anticiper au mieux les évolutions de nos modes de vie, d'encourager un développement respectueux de notre cadre de vie, les 34 communes de notre territoire, regroupées aujourd'hui en 4 intercommunalités ont choisi de bâtir ensemble et avec vous, un Schéma de Cohérence Territoriale pour les 20 prochaines années

**Venez participer à la construction du projet mon village,
ma commune, mon territoire en 2040**

Votre commune fait partie du Schéma de Cohérence Territoriale Cœur du Faucigny

Notre territoire Cœur du Faucigny se compose de 4 communautés de communes et 34 communes :

La Communauté de Communes Arve et Salève (CCAS)

Elle regroupe huit communes : Arbusigny, Arthaz-Pont-Notre-Dame, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Ésery, Scientrier

La Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG)

Elle regroupe sept communes : Ayze, Bonneville, Brizon, Contamine sur Arve, Margnier, Glières-Val de Borne (commune nouvelle : Entremont et Petit Bornand les Glières), Vougy.

La Communauté de Communes des Quatre Rivières (CC4R)

Elle regroupe onze communes : Faucigny, Fillinges, La Tour, Marcellaz, Mégevette, Onnion, Peillonex, Saint Jean de Tholome, Saint Jeoire en Faucigny, Ville en Sallaz, Viuz en Sallaz.

La Communauté de Communes de la Vallée Verte (CCVV)

Elle regroupe huit communes : Boège, Bogève, Burdignin, Habère-Lullin, Habère-Poche, Saint André de Boège, Saxel, Villard

Pourquoi un atelier citoyen ?

A l'issue de la réunion publique du 24 octobre 2019, un groupe de réflexion, composé d'habitants volontaires et intéressés s'est réuni pour proposer et **mettre en œuvre des outils de concertation** mieux adaptés au recueil des attentes des habitants.

Ce groupe de réflexion a été baptisé « conseil participatif ». Il est informel. Son but est de **formuler des propositions concrètes** aux élus sur les attentes des habitants pour l'aménagement de leur territoire dans les 20 prochaines années. La synthèse sera déposée au **registre de concertation** ouvert dans le cadre de l'élaboration du SCOT Cœur du Faucigny.

Les participants ont fait le choix d'organiser un 1^{er} atelier citoyen sur le thème :
« **Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir** ».

Venez participer à la construction du projet mon village, ma commune, mon territoire en 2040